

## **RAPPORT PRÉSIDENTIEL POUR L'ASSEMBLÉE DU 21.02.2020**

C'est maintenant devenu une habitude que les jeunes tireurs ouvrent la saison de tir avec leur premier entraînement qu'ils ont effectué le 30 mars. Les actifs ont suivi le pas quelques jours plus tard.

Du 25 au 28 avril nous avons organisé le 29<sup>ème</sup> Tir du Flon. 9 tireurs de moins qu'en 2018 pour un total de 211 participants. Le 30<sup>ème</sup> tir du Flon aura lieu du 23 au 26 avril prochain.

Nous avons participé au premier tour du championnat de groupes avec 6 groupes en catégorie E et 2 groupes en catégorie A. Cela nous permis de participer à la finale de district avec un groupe en catégorie A et 2 groupes en catégorie E.

En catégorie E à la finale de district nous retrouvons Porsel 1 avec 1294pts qui finit 2<sup>e</sup> et Porsel 2 avec 1251pts finit 4<sup>ème</sup>. Porsel 1 s'est qualifié pour la finale cantonale en finissant 2<sup>e</sup> avec 645pts et Porsel 2 finit 3<sup>e</sup> avec 616pts, ce qui fut insuffisant pour aller plus loin. Nous pouvons relever les excellentes performances de Daniel Dévaud qui a fait 140pts à la qualification en stand. Avec 274pts Claude Favre finit 2<sup>e</sup> ex aequo à la finale de district et Daniel Dévaud prend la 4<sup>e</sup> place avec 272pts. Avec 630pts à la finale cantonale Porsel 1 s'est qualifié pour le 1<sup>er</sup> tour suisse et a tiré 651pts à celui-ci, ce qui fut insuffisant pour aller plus loin.

En catégorie A Porsel Sport tira 1851pts à la finale de district ce qui lui a valu la deuxième place. Les 911pts de la qualification lui a permis d'avoir une place à la montagne de Lussy. Julien Dénervaud et votre serviteur avons tous deux tiré 193pts à la qualification en stand. Avec 381pts votre serviteur finit 1<sup>er</sup> à la finale de district et Natacha Thürler finit 4<sup>e</sup> avec 376pts. Natacha est jeune tireuse mais c'est une rivale à prendre au sérieux !

A la finale cantonale Porsel Sport tira 927pts ce qui lui permit aussi de participer au 1<sup>er</sup> tour suisse. Malgré les 193pts de Frédéric et un total de 932pts pour le groupe ce championnat s'arrêta aussi là pour Porsel Sport.

Nous nous sommes ensuite mesurés au tir en campagne au Crêt. Nous fûmes 74 à participer à ce tir traditionnel. Avec 67pts Natacha Thürler termine 2<sup>e</sup> dame. Patrice Weber termine 3<sup>ème</sup> vétéran avec 64pts. Avec 67pts Bertrand Gachoud se retrouve au 5<sup>e</sup> rang du classement général. Au combiné 25m + 300m Jean-Pierre Dervev atteint le 6<sup>e</sup> rang avec un total de 232pts, suivi par Julien Dénervaud avec 231pts.

Le prochain tir en campagne se déroulera dans notre stand les 5, 6 et 7 juin prochain avec comme d'habitude une ligne de tir 25m provisoire pour le pistolet. Je vous rappelle que ce tir historique est ouvert à tout le monde, pensez à y inviter vos connaissances !

Le 29 juin nous sommes 21 à nous être rendus au tir cantonal fribourgeois pour la sortie de la société. La virée en draisines et la place de jeux du Centurion ont toutes deux été appréciées des participants... Dans les meilleurs résultats nous retrouvons Natacha Thürler qui termine 6<sup>e</sup> cat. A à la passe junior, Emmanuel Oberson 7<sup>e</sup> et votre serviteur 9<sup>e</sup> à la maîtrise 2 positions, Frédéric Jan 6<sup>e</sup> et Bertrand Gachoud 9<sup>e</sup> à la passe Art. Au classement des sociétés nous nous sommes classés 5<sup>e</sup> société fribourgeoise sur les 83 qui ont participé au classement.

Nous sommes 38 à nous être amicalement affrontés lors du tir de clôture. Au classement catégorie A Frédéric Jan s'est confortablement placé à la première place avec 97pts. Bertrand Gachoud prend la tête du classement D avec 91pts. En catégorie E c'est Daniel Dévaud qui s'est distingué avec 93pts. Le jour du tir de clôture, c'est pour nous aussi l'occasion de prendre connaissance du classement de la société. Cette année 13 tireurs ont effectué tous les tirs du concours de la société en cat E, 2 en catégorie D et 7 pour la catégorie A. En tête des classements nous retrouvons : 3<sup>ème</sup> Julien Perriard avec 601pts, 2<sup>ème</sup> Daniel Dévaud avec 603pts et Roi du tir 2018 en catégorie E, avec 614pts Claude Favre. Tiffany Monnard finit première dame avec 587pts, Valentine Thürler 1<sup>ère</sup> JT avec 582pts et Daniel Dévaud 1<sup>er</sup> vétéran avec 603pts. En catégorie D Patrice Weber est 2<sup>e</sup> avec 584pts et Bertrand Gachoud 1<sup>er</sup> avec 620pts. En catégorie A votre serviteur s'est classé 3<sup>e</sup> avec 673pts, Michaël Eltschinger 2<sup>e</sup> avec 675pts et Roi du tir avec 678pts Frédéric Jan. Félicitations à toutes et tous pour vos brillants résultats et votre participation.

Le 21 septembre dernier nous avons organisé notre désormais traditionnel match Actifs-Jeunes Tireurs. Pour cette septième édition qui a compté 21 participants c'est l'équipe de Valentine Thürler, Aloïs Maillard et Bertrand Gachoud qui est montée sur la première marche du podium.

Le 14 décembre, nous avons encore organisé notre 19<sup>ème</sup> Tir aux Flocons. Le vent fort et irrégulier n'a pas empêché les 125 participants à se déplacer dans notre stand. Ce fut une excellente participation. Le 20<sup>ème</sup> Tir aux Flocons est déjà prévu pour le 12 décembre prochain.

Cette année Sylvana Aubort touchera sa première maîtrise en campagne et sa maîtrise cantonale à l'assemblée de fédération ici à Porsel. Raymond Dévaud ira chercher sa cinquième maîtrise en campagne lors de l'assemblée cantonale à Nant.

Je tiens à tous vous féliciter pour vos résultats, lors des différentes manifestations de tirs et pour votre participation à celles-ci.

Notre société de tir se porte bien et c'est grâce à vous tous ! Vous pratiquez un sport que vous aimez mais vous donnez aussi de votre temps pour le bon fonctionnement des tirs, lotos et autres manifestations que nous organisons. Je ne peux que vous encourager à continuer ainsi et vous en remercier ! Je rappelle que les personnes qui sont sur des plannings de loto ou de tir et qui ont un empêchement doivent se trouver un remplaçant.

Le durcissement de la loi sur les armes est entré en vigueur le 15 aout dernier. Ce durcissement n'étant valable que pour les nouvelles acquisitions d'armes c'est principalement notre relève qui en subira les conséquences avec un peu de paperasse supplémentaire pour justifier l'utilisation de leur engin de sport. A noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année il nous coutera une amende de 300.- si la munition n'est pas séparée des armes lors du transport !

Grâce à la collaboration que nous avons avec les communes de l'entente nos infrastructures de tir sont toujours parfaitement entretenues et nous avons une aide précieuse pour pouvoir contacter les futurs jeunes tireurs qui sont notre relève. Un grand merci à elles !

Je vous invite encore une fois à bien respecter et faire respecter les différentes règles de sécurité. J'en profite pour dire un grand merci aux moniteurs de tirs et aux moniteurs JT pour leur disponibilité et pour leur excellent travail.

Avant, pendant et après chaque activité que nous organisons ils sont là. Un merci particulier à mes collègues du comité qui me soutiennent sans faille dans la gestion de notre société de tir. Ils font un travail extraordinaire, un grand merci et bravo à eux !

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente saison de tir pleine de bons moments et de résultats à la hauteur de vos espérances.

Que vive la Société de Tir de Porsel !!!

Le Président :  
*J. Baudois*